

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL DE VIE SOCIALE**  
**Du Mercredi 04 Octobre 2023**

Madame Vidal-Llorente débute la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes à cette réunion du conseil de vie sociale.

La réunion débute par la lecture de l'ordre du jour : Un premier point sera fait sur la présentation du conseil de vie sociale, sur la rédaction du projet d'établissement et sur l'organisation des futures élections, un deuxième point présentera les changements survenus au niveau de la gestion de la cuisine et un dernier point exposera les animations proposées au sein de l'établissement et notamment lors de la semaine Bleue, un temps de parole sera donné aux personnes présentes pour les questions diverses.

**Le conseil de vie sociale et le projet d'établissement**

Madame Vidal-Llorente explique que le CVS est une instance consultative, qui donne son avis ou fait des propositions sur le fonctionnement de l'établissement (animation de la vie institutionnelle, amélioration du cadre de vie, amélioration du fonctionnement de l'établissement, projets de travaux ou d'équipement,...) afin d'organiser la vie quotidienne et prendre des mesures pour favoriser la vie sociale des personnes accueillies.

Elles occupent leur fonction pour un mandat d'une durée de 3 ans. Un renouvellement des représentants peut être proposé si la situation le nécessite (par exemple lors de la démission d'un membre).

Pour Belles Rives, les élections seront organisées fin 2023 début 2024.

La rédaction du projet d'établissement a été perturbé par les évènements liés à la crise de la covid. Il est donc actuellement en élaboration à la demande de l'ARS et doit être rendu en fin d'année. Il est rédigé pour une durée de 5 ans.

De même que cette rédaction, une évaluation externe doit être programmée fin 2024 début 2025. Un appel d'offre sur des cabinets externes (répondant aux critères établis par l'HAS) a été ouvert.

Tous les ans l'établissement réalise une auto-évaluation qui se fait via un logiciel fourni par l'ARS. Cette auto-évaluation permet l'élaboration de fiches d'objectifs associés à des actions. Les objectifs sont incorporés à un calendrier afin de connaître les échéances des actions à mettre en place.

Les indicateurs sur les thématiques de dénutrition, de chute, de contention permettent de réfléchir à un travail de prévention (par le personnel de soin et par l'ergothérapeute), à des axes d'amélioration et donne aussi un aperçu de la qualité de l'accompagnement proposé au sein de l'établissement.

Lors de l'évaluation externe, ce sont ces auto-évaluations qui seront examinées afin de voir si notre travail est cohérent.

Le bien être au travail est une thématique importante. Elle fait l'objet de formations afin d'axer l'établissement sur la qualité de la vie au travail.

Des groupes de travail, incluant une partie du personnel, ont réfléchi sur différentes thématiques afin de permettre la rédaction de certaines parties du projet d'établissement.

Une version condensée du projet final sera présentée lors de la prochaine réunion du conseil de vie sociale.

La dernière séance permettra, aussi, de faire un bilan de l'année écoulée.

Il est rappelé que le conseil de vie sociale n'a qu'un rôle consultatif et ne se déroule qu'en présence des personnes élues. Selon la thématique abordée, d'autres personnes peuvent, exceptionnellement, être amenées à participer.

L'ordre du jour doit être connu 15 jours avant la tenue de la réunion.

Le conseil doit se réunir au minimum 3 fois par an. Des réunions peuvent être organisées si des problématiques particulières sont à aborder et sur demande du Président du Conseil de Vie Sociale.

Le compte-rendu des réunions peut être demandé par l'ARS. Il est actuellement rédigé par la psychologue. Dans les textes c'est le représentant des résidents qui doit faire cette rédaction mais au sein de l'EHPAD il nous semble complexe de demander cela à un résident sans le mettre dans une position difficile (voir d'échec).

Le conseil de vie sociale répond donc aux interrogations des résidents et de leurs familles. Il est parfois difficile de trouver des sujets, toute proposition est donc la bienvenue.

Lors de ces réunions, la directrice fait un compte rendu de ce qu'il se passe au quotidien au sein de l'établissement et les résidents donnent leur vision de leur quotidien.

En ce qui concerne les représentants il est demandé d'élire, à minima, un représentant des résidents, un représentant des familles, un représentant du personnel (qui n'est pas forcément le délégué du personnel), un représentant des intervenants extérieurs peut aussi siéger (du fait de leur emploi du temps respectif, il est complexe de trouver des personnes volontaires).

Il faut faire ATTENTION au fait que le nombre de personnes représentants l'établissement ne doit pas être supérieur au nombre de personnes représentants les résidents et les familles.

Fin Décembre/Début Janvier une élection va donc être organisée à bulletin secret. Tous les résidents et toutes les familles sont éligibles. Une information sera envoyée à tous, de même qu'aux tuteurs et au personnel de l'établissement.

Les élections se dérouleront en un unique tour. La personne ayant eu le plus de voix sera élue. Il est nécessaire d'élire une personne titulaire et une personne suppléante pour les représentants puis un président et un secrétaire. Pour ces deux dernières fonctions, si il n'y a aucun candidat, il est possible de maintenir la directrice et la psychologue à ces rôles.

Il est rappelé que les personnes, représentantes des familles, élues pourront être sollicitées par l'ensemble des familles (notamment par celles qui ne peuvent venir que le week-end), puisque leurs coordonnées seront à l'affichage.

Lors de la première réunion du conseil de vie sociale avec le nouveau bureau, une relecture du règlement et une signature de ce dernier seront faites par l'ensemble des élus.

Actuellement, les autorités dont nous dépendons ont plutôt un retour positif, sur l'accompagnement que nous proposons au sein de l'EHPAD.

Une commission bionet/hôtellerie et animations sont à programmer prochainement.

Au niveau des animations une fréquence d'une commission par trimestre est retenue.

Une commission restauration sera organisée avec un échange avec les résidents et le personnel, de même que la possibilité de faire un point sur le bilan des apports nutritionnels, la dénutrition, l'équilibre des repas,....

Tous les deux mois, la commission menus permet un échange avec les résidents. Le recueil des satisfactions et des doléances permet à la cheffe de cuisine d'élaborer des menus au plus près de leurs attentes.

Un collaboration entre les animatrices et la cheffe cuisinière permet de mettre en place des repas à thème avec une décoration de la salle de restaurant.

### **Les changements d'organisation de la cuisine**

Madame Vidal-Llorente explique que depuis le 1<sup>er</sup> Septembre l'EHPAD a repris la gestion de la cuisine avec Julie qui est maintenant la cheffe. Elle est présente du lundi au vendredi. Elle fait équipe avec 2 cuisinières.

Les retours sont globalement positifs depuis ce changement. Les circuits courts et les producteurs locaux sont privilégiés. Cela permet un respect des saisons et une consommation de produits AOP-AOC-IGP.

Le service à l'assiette est maintenu, avec l'achat d'une nouvelle vaisselle.

Les repas à thème sont reproposés avec une thématique sur les régions (ce mois-ci c'est l'Alsace qui est mise à l'honneur). Pour les mois d'hiver des plats plus consistants seront proposés.

A la fin du mois d'Octobre un repas sur le thème d' Halloween sera proposé. Une décoration de la salle de restaurant et le partage d'une après midi en chanson à l'occasion des anniversaires du mois permettra de passer, nous le souhaitons, une agréable journée.

Cet échange permet d'aborder le thème des animations.

### **Les animations et la semaine Bleue**

Il est rappelé que l'EHPAD a développé sa communication avec une page Facebook sur laquelle sont régulièrement postées les activités, sorties,..... proposées au sein de l'établissement.

Des mails sont envoyés aux familles et il est possible de retrouver sur le site de l'EHPAD et sur la page Facebook le planning des animations au mois, ainsi que les menus à la semaine.

Lors des animations, les familles peuvent participer et leur venue est appréciée tant par les résidents que par le personnel de l'établissement.

L'animatrice prend la parole afin d'expliquer qu'actuellement une activité en lien avec la coupe du monde de rugby est en cours. La salle d'activité a été décorée aux couleurs de l'équipe de France et du mondial. Les matchs de l'équipe de France sont retransmis sur écran géant en présence du personnel qui anime la soirée.

Une réflexion sera amenée l'année prochaine sur la thématique des Jeux Olympiques.

En ce qui concerne la fête de Belles Rives, la date du 21 Juin est maintenue, avec pour 2024 le thème Féria.

Nous sommes donc à la recherche d'un groupe de bandas ou d'une chorale Basque pour le moment de l'apéritif. Madame Clermont propose de se renseigner. L'homme d'entretien, disc Jockey, animera l'après-midi et divers jeux seront proposés.

Une demande à la mairie d'Auterive sera faite afin d'avoir un prêt de matériel.

L'année dernière une invitation avait été lancée auprès de la Mairie sans aucun retour de leur part. Une demande sera à nouveau faite cette année.

Le sujet de la semaine bleue est abordé. Pour rappel cette semaine nationale des retraités et des personnes âgées a pour vocation de valoriser la places des aînés dans notre société et met en avant l'importance des liens entre les générations. De nombreuses actions sont organisées sur la commune autour d'une thématique qui cette année est « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

Lors du forum diverses associations étaient représentées, tout comme les EHPAD, les avocats,... mais aussi l'ensemble des personnes pouvant inter-agir avec les personnes âgées.

Cet évènement a permis de montrer aux visiteurs l'ensemble des réalisations et des animations proposées au sein de la structure.

Afin de favoriser le lien social, les animatrices ont intégré certaines activités proposées au sein de la commune. Avec notamment un partenariat avec les deux écoles d'Auterive (école Michelet et école Emile Zola) qui a permis aux résidents de prendre part à une rencontre intergénérationnelle très appréciée.

Les sorties organisées sur la semaine sont : le théâtre en soirée, le cinéma, un concours de pétanque, une sortie au cabaret.

Le programme étant disponible sur le site de la ville d'Auterive.

D'autres activités sont proposées mais pas toujours adaptées aux difficultés des résidents et aux impératifs de l'organisation institutionnelle.

En ce qui concerne les activités programmées : deux sorties à la mer ont eu lieu cette année et prochainement une sortie à Lourdes est prévue.

Cela permet une réflexion sur la nécessité de peut-être budgétiser pour les années à venir l'acquisition d'un mini bus adapté aux personnes en fauteuil. Cela permettra à plus de résidents de participer aux sorties.

Madame Vidal-Llorente rappelle que les personnes accueillies en EHPAD évolue et que par conséquent les animations vont devoir s'adapter et prendre en compte la dépendance des résidents.

En effet le maintien à domicile étant privilégié, les demandes d'institutionnalisation ne se font que pour des personnes dont le maintien au domicile n'est plus possible et sont donc des personnes en perte importante d'autonomie.

Afin de mettre en place des thérapies non-médicamenteuses, deux postes ont été créés. De ce fait des activités d'épluchage, esthétique, coloriage sont proposées sur les après-midi.

Un projet d'accueil de jour en partenariat avec l'EHPAD Marius Prudhom est en cours. Cela permettra de développer des activités en collaboration avec d'autres établissements afin de limiter le sentiment de solitude des personnes vivant sur Auterive, mais aussi de leur permettre de se familiariser avec les établissements d'accueil.

### **Les questions diverses**

La parole est donnée aux personnes présentes, Madame Balansa verbalise un sentiment de bien être dans l'EHPAD. La fille de Madame Balansa trouve que l'établissement est propre et que la prise en soin de sa maman est de bonne qualité. Madame Clermont (fille de Madame Anselme), n'a pas de demandes particulières.

Un nouveau poste d'homme d'entretien a été crée en lien avec l'EHPAD de Lézat ce qui permet d'avancer plus rapidement sur l'embellissement des chambres (meublier, parquet, peinture, pose de tête de lit,...)

Le compte rendu de la réunion sera envoyé aux représentants des familles. Il sera aussi mis à disposition des résidents ou des familles qui en feront la demande.

Madame Vidal-Llorente remercie les personnes qui ont participé à la réunion du conseil de vie sociale et rappelle la programmation en fin d'année des élections. Un échange sera à prévoir en fin d'année pour refaire un point sur le projet d'établissement et les festivités de fin d'année. Madame Vidal-Llorente met fin à la séance.